



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

AR Prefecture

## DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

063-200070712-20220322-DBC20220322\_03-DE  
Reçu le 28/03/2022  
Publié le 28/03/2022

N° DBC 20220322-03

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2022 à 16H

**Date de la convocation :** 16 mars 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 mars 2022 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Rachel BOURNIER, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Patrice BION.

#### Membres ayant donné pouvoir :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

**Membres du Bureau absents excusés :** Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Serge FAYET, Michel COUPERIER

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

20

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

22

### PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA MONTAGNE THIernoISE DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

**Vu** la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

## AR Prefecture

063-200070712-20220322-DBC20220322\_03-DE

Reçu le 28/03/2022

Publié le 28/03/2022

**Vu** l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° DBC 20210624-07 du 24 juin 2021 approuvant l'avenant n°2 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** l'avenant n°2 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 4 août 2021 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 4 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Emmanuel VRETTE	CELLES-SUR-DUROLLE	16 935,45 €	10 % Economie d'énergie	1 026,00 €
Domingo CORTES	LA-MONNERIE-LE-MONTEL	45 851,38 €	10 % Economie d'énergie	2 000,00 €
Denis LEVIGNE	CHABRELOCHE	21 427,06 €	10 % Economie d'énergie	2 000,00 €
Richard KASAZIAN	LA-MONNERIE-LE-MONTEL	27 499,05 €	10 % Autonomie	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>111 712,94 €</b>	<b>/</b>	<b>7 026,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **7 026,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 22

Membres présents : 20

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 22

Pour : 22

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

